

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DAMPIERRE
Lundi 12 décembre 2022 à 20 H 00

Convocation : 06/12/2022

Affichage : 20/12/2022

Etaient présents :

Mmes Laure VALENTIN, Sylvie ROSSIGNOL, Caroline MEYER, Nathalie HONORIO, Monica MIBORD, , Crystel MARCELLE,
Mrs Aurélien PHILIPPE, Anthony FALCONNET, Thomas VUITTENEZ, Fabrice DESTAING, Florian GRANDPERRIN, Philippe HUSSON

Excusés : Mr Alain GOUNAND, Mmes Valérie BENDERITTER et Isabelle NONNOTTE

Procuration : Mr Oliver MATHEVON à Mme Crystel MARCELLE, Mr Robin BOIRAL à Mr Fabrice DESTAING, Mme Martine ROBEZ à Caroline MEYER

Nombre de votants : 16

Secrétaire de séance : Florian GRANDPERRIN

Après lecture du dernier compte rendu par Mme le Maire, le conseil municipal accepte à l'unanimité.

Mme le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une modification de la délibération de l'approbation de la CLECT.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES GENERALES

Installation sous répartiteur Optique
Décisions modificatives
Contrats Agents
Eclairage Public
PLUi
Horaires Secrétariat

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DIVERSES

AFFAIRES GENERALES

CLECT

Mme le Maire précise au conseil municipal qu'il est nécessaire d'approuver le rapport d'évaluation des charges CLECT et la méthode dérogatoire pour le calcul des attributions de compensations définitives de 2020 et 2021.

Après débat et délibération le Conseil municipal valide à l'unanimité le rapport CLECT et la méthode de calcul.

Installation sous répartiteur optique

Mme le Maire informe le Conseil que le technicien de la société CIRCET et le bureau d'étude ont soumis leur proposition pour l'installation du sous répartiteur optique de couleur ivoire. La convention d'occupation doit être votée.

Après débat et délibération le Conseil municipal valide à l'unanimité l'implantation du sous répartiteur optique dans la convention d'occupation sur le domaine privé.

Décisions modificatives

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de proposer deux décisions modificatives sur la section d'investissement pour l'achat de l'épaveuse et pour la finalisation de la voirie du lotissement « le Cléau ».

Le Conseil municipal valide à l'unanimité des présents les modifications budgétaires suivantes :

Section d'investissement :

Dépenses :

- Compte 215738 + 15600.00€
- Compte 21828 - 600.00€

Recettes :

- 024 + 3000.00€
- 10226 +12000.00€

Section d'investissement :

Dépenses :

- Compte 2315 opération 31 + 19000.00€
- Compte 2315 opération 53 - 19000.00 €

Contrats Agents

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de renouveler le contrat de Mme Saïda FERCHICHI, Agent d'Entretien, qui arrive à échéance. Les tâches effectuées actuellement sont très satisfaisantes.

Mme le Maire propose le renouvellement de son contrat à durée déterminé pour un an à raison de 10h/semaine.

Après débat et délibération, le Conseil municipal, autorise Mme le Maire à l'unanimité à renouveler le contrat pour une durée déterminé d'un an à raison de 10h par semaine.

Mme Le Maire informe le Conseil municipal que quatre personnes ont été reçues en entretien avec Mme Nathalie HONORIO pour le deuxième poste d'Adjoint administratif. Suite à ces entretiens, Mme DETOT Béatrice a été retenue pour ses compétences en mairie et les logiciels utilisés similaires à notre commune. Son contrat commencera le 26 décembre 2022 pour un contrat à durée déterminé de un an à temps partiel à raison de 17h30 par semaine.

Après débat et délibération, le Conseil municipal, autorise à l'unanimité Mme le Maire à signer le contrat de la candidate retenue pour une durée déterminé d'un an à raison de 17h30 par semaine.

Eclairage Public

Mr Aurélien PHILIPPE informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de réfléchir au maintien des heures de fonctionnement de l'éclairage public actuel, en raison des économies d'énergie nécessaire.

Mr PHILIPPE propose l'extinction de l'éclairage de 23h00 à 6h00.

Après débat et réflexion, le Conseil municipal décide à 14 voix Pour et 1 voix Contre l'extinction des luminaires de 23h à 6h.

PLUi

Mme Le Maire informe du Conseil Municipal que les élus ont été reçu par le bureau d'étude pour échanger sur les propositions de projets de la commune.

Mme le Maire informe le Conseil municipal qu'un cahier de doléance est disponible à l'ensemble des habitants en mairie.

La réunion publique s'est déroulée à Gendrey le 30 novembre 2022.

L'arrêt du PLUi se fera en mars 2023.

Une dernière enquête publique sera réalisée en mai et juin 2023.

Horaires Secrétariat

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal que notre Adjoint administratif en secrétariat, en raison du manque d'effectif, a effectué des heures supplémentaires depuis avril 2022. Mme Le Maire précise qu'une partie a été récupéré par l'agent sur les périodes de vacances.

Après débat et réflexion, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'instituer l'indemnité horaire pour travaux supplémentaires selon les modalités et dans la limite applicable aux agents de l'état prescrit par le centre de gestion du Jura.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Mme le Maire informe le Conseil Municipal que Mme La Sous-Préfète se rendra sur la commune pour visiter les entreprises MDP et EMCO.
2. Mme le Maire informe le Conseil Municipal qu'une visite aura lieu le mardi 20 Décembre sur le projet de gendarmerie.
3. Mme le Maire informe que les colis de fin d'années seront distribués avant Noël.
4. Mme le Maire précise que la cérémonie de vœux sera le 20 Janvier 2023.

QUESTIONS DIVERSES

1. Mme Sylvie ROSSIGNOL demande si les réunions du Conseil Municipal peuvent être déplacées.

La séance est levée à 21h45.